

IDÉES



Des soldats canadiens en patrouille dans la province de Kandahar.

ARCHIVES REUTERS

La mission canadienne en Afghanistan et le rapport Manley

Plus qu'un problème de communication

STÉPHANE ROUSSEL

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politique étrangère et de défense canadiennes à l'UQAM

STEPHEN M. SAIDEMAN

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la sécurité internationale et les conflits ethniques à l'université McGill

Les auteurs reviennent d'une visite en Afghanistan effectuée en décembre 2007.

Le rapport du Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan, parfois aussi appelé commission Manley, a dans l'ensemble été accueilli favorablement par les commentateurs. Cette réaction est certainement justifiée à bien des égards: le travail a été bien fait et la réflexion a visiblement été poussée aussi loin qu'elle pouvait l'être. Le diagnostic est lucide et on n'y décèle pas de tentative de minimiser les problèmes qui entourent la mission de l'OTAN et des Canadiens en particulier sur ce théâtre d'opération.

Le rapport aborde de front la plupart des difficultés auxquelles se heurte la mission. Il décrit les succès enregistrés sur le front militaire mais ne nie pas la dégradation des conditions de sécurité. Il souligne les progrès en matière de gouvernance mais demeure prudent devant les immenses obstacles qui se dressent devant l'établissement d'un gouvernement afghan qui soit fonctionnel et stable (notamment le trafic de stupéfiants, la corruption et la persistance des clivages tribaux). Il décrit les efforts de reconstruction et de développement mais ne cache pas que le plus dur reste à faire. Il définit avec justesse les difficultés que posent la cohabitation et la coordination d'un si grand nombre d'intervenants: les États membres de la coalition, les ONG, les organisations internationales et, bien sûr, les Afghans eux-mêmes.

Des décennies de travail

On peut débattre des détails de ce diagnostic mais, en gros, ce constat correspond à ce qu'on peut entendre lorsqu'on discute avec ceux qui sont en première ligne. Le liste des problèmes est si longue et si diversifiée qu'il est bien difficile de ne pas être dubitatif, sinon carrément sceptique et cri-

tique devant cette mission. Même les plus optimistes reconnaissent que la réalisation des objectifs politiques et économiques minimaux pour espérer voir naître une société stable et prospère doit se mesurer non en années mais en décennies.

On peut également débattre de la justesse ou de la pertinence des mesures proposées à court terme pour parer aux difficultés auxquelles se heurtent, dans l'immédiat, les militaires et les civils canadiens en mission dans la province de Kandahar. Le rapport propose notamment le renforcement des moyens militaires (hélicoptères et drones), un effort supplémentaire sur le plan du développement et l'envoi de renforts par les autres membres de la coalition. Sur ce plan aussi, le rapport fait écho à ce qu'on peut entendre sur le terrain. Certes, la réalisation de ces conditions, et en particulier l'obtention de renforts de la part des alliés, demeure aléatoire, mais elle n'est pas irréaliste.

Manque de conviction

Par contre, le document n'est pas entièrement convaincant. Il ne convertira pas ceux qui sont opposés à la mission, que ce soit pour des raisons de principes ou de pragmatisme. Et il y a fort à parier que le gouvernement non plus ne parviendra pas à convaincre, comme l'espèrent les auteurs du document, la moitié de la population (les deux tiers de celle du Québec) qui reste sceptique devant le bien-fondé de cette mission.

L'analyse des fondements de l'attitude mitigée de la population ainsi que des moyens d'y remédier constitue certainement un des aspects discutables du rapport du groupe. À ce sujet, on y lit: «*Les Canadiens n'ont pas bien saisi la nature et le fondement logique de la mission du Canada [...] Disons les sans ambages, [...] les gouvernements canadiens n'ont pas su entretenir des communications équilibrées et franches avec la population pour exposer les raisons de la participation du Canada.*»

La solution proposée est à l'avenant: «*Le groupe est d'avis que ce déficit informationnel doit être comblé sans délai, au moyen d'une stratégie de communication systématique et plus équilibrée, mettant l'accent sur des échanges ouverts et constants avec les Canadiens.*»

Quelques problèmes

Mais s'agit-il vraiment d'un problème de «communication»? Cette guerre est la plus longue des sept auxquelles le Canada a participé depuis 1867. Si, après plus de six ans, une bonne partie des Canadiens n'ont toujours «pas compris» pourquoi leurs soldats se battent en Afghanistan, c'est pro-

bablement que le malaise est profond.

Le groupe avance quatre raisons pour justifier la participation canadienne à ces opérations: la lutte contre le terrorisme, le soutien à l'ONU, le soutien à l'OTAN et la mise en œuvre de programmes de sécurité humaine.

La première raison est la moins convaincante dans la mesure où le sentiment d'insécurité n'est pas si répandu au Canada et où les réseaux terroristes n'ont pas absolument besoin du sanctuaire que leur offriraient les talibans pour préparer leurs attentats. Les trois autres rejoignent certainement davantage les préoccupations internationales mais ne semblent pas suffisantes pour emporter la conviction.

Comment expliquer cette tiédeur devant des objectifs présentés en termes aussi nobles? Sur cette question, le diagnostic du groupe semble avoir été établi de façon pour le moins hâtive, en remâchant un cliché que se répètent les partisans de l'intervention sans trop vouloir y réfléchir.

Les sondages ne révèlent pas pourquoi l'opposition demeure aussi marquée. Outre la faiblesse de l'argument sécuritaire, bien des raisons peuvent l'expliquer. Premièrement, comme l'exprimait Bernard Descôteaux (*Le Devoir*, le 23 janvier 2008), le prix à payer en vies humaines (78 morts) est sans doute perçu comme trop élevé par certains. Deuxièmement, il n'y a pas de sentiment d'urgence, comme celui que faisait naître la situation au Kosovo en 1998-99 et qui entoure aujourd'hui celle au Darfour. Troisièmement, bien des gens ne peuvent s'empêcher de voir dans cette intervention un appui à la politique étrangère controversée menée par l'administration Bush.

Dimension identitaire

Cette troisième raison est la plus difficile à contrer pour un gouvernement comme celui de Stephen Harper parce qu'il n'existe que bien peu de façons de démontrer l'inverse. Dans le passé, bon nombre de dirigeants politiques ont tenté de définir des rôles internationaux qui permettent de bien marquer l'identité internationale distincte du Canada face aux États-Unis.

Or, dans le contexte de la guerre en Afghanistan, cette dimension identitaire semble difficile à établir. Un changement de cap sur ce plan exigerait bien plus qu'un nouveau plan de communication. Il nécessiterait l'ouverture d'un dialogue visant à définir une politique qui fasse écho non seulement à ce que commande la défense des «intérêts stratégiques» du pays mais aussi à la façon dont la société canadienne se perçoit et veut être perçue par le reste du monde.



Norman Spector

L'éthique n'est pas affaire de partisanerie

Samedi dernier, la chroniqueuse Lysiane Gagnon expliquait aux lecteurs de *La Presse* que Brian Mulroney doit principalement ses difficultés au Canada anglais au fait d'avoir négocié l'accord de libre-échange canado-américain et, surtout, l'accord du Lac-Meech. Elle y critiquait «l'acharnement que met [...] une certaine presse torontoise à fouiller dans la petite histoire du régime Mulroney pour y trouver la preuve que l'ancien premier ministre était un personnage véreux».

Il est intéressant de noter que Mme Gagnon a omis cette explication de l'affaire Mulroney-Schreiber dans sa chronique publiée lundi dans le *Globe and Mail*. C'est une bonne chose. Après tout, c'est le *Globe* qui a rapporté en premier lieu l'histoire des paiements en espèces faits à M. Mulroney. Et c'est encore le *Globe* qui a employé la journaliste Stevie Cameron, que Mme Gagnon critique vivement. D'ailleurs, contrairement à la thèse avancée par Mme Gagnon, le *Globe and Mail* a été un des défenseurs les plus dévoués du libre-échange et du Lac-Meech.

En fait, M. Mulroney a reçu énormément d'aide de la part de ses amis des médias torontois. Le *Globe and Mail* a eu l'exclusivité de cette histoire parce que le *National Post* a carrément refusé de la publier. Le journaliste Philip Mathias a pris connaissance des paiements en espèces en 2001. Son rapport a ensuite été scruté par les avocats du *National Post*. Devant le refus de ses patrons de publier son article, il a écrit une lettre de protestation aux propriétaires de son quotidien, Conrad Black et Izzy Asper. En vain. On comprend aujourd'hui pourquoi il a pris une retraite anticipée.

L'auteur et historien William Kaplan, qui a rapporté cette histoire dans le *Globe and Mail* en novembre 2003, a développé tout cela dans son livre intitulé *A Secret Trial*. Il est vrai que M. Kaplan habite la Ville-royale, mais ce livre faisait suite à un premier tome dans lequel — ne sachant rien des paiements en espèces — il avait défendu M. Mulroney.

Aujourd'hui, l'histoire des paiements en espèces faits à M. Mulroney est sur toutes les lèvres. Pourtant, M. Mulroney a toujours le soutien de médias amis, même au Québec. Faut-il y voir une simple coïncidence si l'affaire Schreiber-Mulroney a été reléguée aux dernières pages de *Journal de Montréal*? Sans oublier le nombre de chroniqueurs des journaux du groupe Gesca — y compris Mme Gagnon elle-même — qui ont invité le premier ministre Stephen Harper à extraire M. Schreiber en Allemagne avant même qu'il ne puisse comparaître devant le comité d'éthique de la Chambre des communes et qui, aujourd'hui, militent contre la tenue d'une enquête publique?

Il y a trois ans, j'ai contribué à un chapitre du livre de M. Kaplan en dépit du fait que j'étais l'architecte de l'accord du Lac-Meech. D'ailleurs, comme secrétaire au cabinet pour les relations fédérales-provinciales, j'ai aussi travaillé assidûment pour assurer le soutien provincial à l'accord de libre-échange pendant les négociations. Et en 1995, alors que j'étais président de l'Agence pour la promotion économique du Canada atlantique (APECA), j'ai remis à la GRC — à sa demande — une déclaration assermentée sur le projet Bear Head. Ce projet défendu par Karlheinz Schreiber, qui voulait faire construire les véhicules légers de l'armée en Nouvelle-Écosse, semble être de plus en plus au cœur de la prétendue affaire Airbus.

En novembre dernier, M. Schreiber a dit que ma déclaration constituait la première indication voulant que M. Mulroney — qu'il avait engagé en 1993 pour faire avancer son projet — l'avait abandonné trois ans plus tôt. Dans le passé, M. Mulroney a lui aussi cité mon rapport comme preuve de sa bonne foi, ce qui était alors le cas. En vérité, j'ai souvent tempéré les pressions pour approuver certains projets portés par le ministre libéral David Dingwall alors que j'étais président de l'APECA, ce qui a d'ailleurs mené à ma démission de la fonction publique.

Aujourd'hui, je ne crois pas que les Québécois soient moins préoccupés que les autres Canadiens par le fait qu'un ancien premier ministre ait à trois reprises accepté 75 billets de 1000 \$ d'un lobbyiste avec qui il avait entretenu des affaires étroites quand il était au pouvoir, billets qu'il a déposés dans un coffre-fort à la maison et dans un coffre de sûreté à New York. Et je n'accepterai jamais de croire que les Québécois sont à l'aise avec le fait que le gouvernement du Canada a versé 2,1 millions de dollars à M. Mulroney pour le dédommager après qu'il eut affirmé qu'il avait rencontré M. Schreiber seulement quelquefois pour prendre un café après sa démission comme premier ministre.

Dans dix jours, je témoignerai devant le comité d'éthique de la Chambre, à son invitation. Les députés s'intéresseront sans doute à ma bonne connaissance du projet Bear Head alors que j'étais chef du cabinet de M. Mulroney. J'espère également aider le comité à comprendre les motivations et le comportement de mon ancien patron en citant d'autres dossiers. Finalement, documents en main, je compte bien être en mesure de les aider à identifier la source de grandes quantités d'argent comptant rapportées au 24, promenade Sussex, alors que M. Mulroney était premier ministre du Canada.

Norman Spector est chroniqueur politique au *Globe and Mail*.

nspector@globeandmail.ca

Lettre à Pauline Marois

Motoneiges: les contradictions du Parti québécois

PATRICK LECLERC

Regroupement québécois contre le bruit

Nous avons été consternés d'apprendre que le Parti québécois allait peut-être s'opposer à l'interdiction des motoneiges dans les parcs, une mesure qui aurait pourtant dû être mise en œuvre il y a longtemps afin de respecter ce que sont les parcs et ce à quoi ils servent. Nous considérons que si cette position du PQ s'avérait, cela prouverait d'une vision rétrograde des choses.

Ce serait le monde à l'envers. On se rappellera que le Parti québécois avait dénoncé à juste titre la tentative de briser l'intégrité du parc du Mont-Orford, ce qui témoignait alors d'une prise en compte de l'importance de l'environnement et des lieux dédiés à la nature et au ressourcement qu'on y peut puiser en tant qu'êtres humains. La nature est une immense richesse et un bien collectif à protéger. D'ailleurs, il faudra

quantifier ensemble les retombées de tout ordre de cette richesse inestimable que certains oublient cavalièrement comme si elle n'existait pas.

Aller vers l'avenir, ce n'est certainement pas soutenir le développement ou même le maintien à son niveau actuel du loisir motorisé. Aller vers l'avenir, ce n'est certainement pas soutenir une vision privilégiant des considérations économiques à très court terme seulement.

Les députés du Parti québécois ont certainement lu les divers rapports du GIEC parus l'an dernier. Ils savent le caractère urgent de la situation planétaire sur le plan environnemental, ils savent aussi la nécessité absolue de protéger la planète en réduisant les émissions des gaz à effet de serre et, du même coup, la dépendance aux combustibles fossiles. Une pareille conjoncture nous interdit de penser et d'agir comme nous le faisons au siècle dernier. En ce sens, le culte du véhicule qui prévaut ne saurait durer. Il ne doit pas durer parce que c'est de la bêtise.

Il n'est plus à démontrer que la circulation des motoneiges détériore les milieux naturels en plus d'être une source de pollution sonore absolument abominable. Il est faux d'avancer, comme l'a fait Stéphane Bédard, que la cohabitation harmonieuse entre les râteaux, les skieurs, les promeneurs et les adeptes de la motoneige est tout à fait possible.

Comme citoyens, comme amateurs de plein air, nous souffrons de la présence des motoneiges dans les parcs, et ce, depuis belle lurette. La réalité est la suivante: les pétaradantes et puantes motoneiges (pas plus que les quads ou les motomarine, d'ailleurs) n'ont strictement rien à faire dans les parcs.

Au nom de ceux qui préfèrent la quiétude et la qualité de vie au vacarme et aux activités polluantes qu'elles soient, je vous remercie de votre attention. Au nom du Regroupement québécois contre le bruit, j'espère vivement que nous pourrions compter sur vous dans ce dossier-ci, de même que dans d'autres dossiers à venir.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise: Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences) : Michel Garneau (caricaturiste) : Diane Précorat (responsable des pages thématiques) : Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) : à l'information culturelle : Michel Bélar (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture) ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins ; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscat (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Émilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Emond (communiqué à la rédaction), La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spécier (Québec), Monique Bhérier (Ottawa), LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Mallais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sébat, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Fillon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zuida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Fillon, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lalleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.